

# **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU MARDI 12 MAI 2015**

Secrétaire de séance : Béatrice Granjon

Absents, Excusés : Stéphane Rimaud, Géraldine Obriot

- **Délégations du maire** :

↳ Bar-Restaurant : Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un avenant au bail commercial, d'un contrat de sous-location et d'une convention de prêt de la licence débit de boissons avec Mr Frédéric Pandreau pour une réouverture qui est effective depuis le 30 avril 2015.

↳ Concernant les employés communaux, Brigitte Collomb, en congé maladie, sera remplacée à la cantine, par Danielle Notin, jusqu'à la fin de l'année scolaire. Danielle Notin conservera, dans le même temps, le ménage du bâtiment de la mairie et de l'agence postale. D'autre part, Océane Oberlé est embauchée par un contrat à durée déterminée jusqu'au 30 juin, à raison de 12 h par semaine pour effectuer le ménage des autres bâtiments communaux.

- **Modification de la délibération / reprise du fonds de commerce** :

Monsieur le Maire nous explique qu'il a dû accélérer les procédures pour la reprise du bar-restaurant et que les documents ne pouvaient pas être rédigés, dans les temps, par un notaire et qu'il a fait le nécessaire pour la rédaction des actes sous seing privé.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la modification de la délibération du 7 avril 2015.

- **Délibération : vente des matériels du fonds de commerce et convention** :

Au vu de la vétusté et du dysfonctionnement de certains matériels du bar-restaurant, Monsieur le Maire propose de diminuer le prix, initialement prévu à 4 000 € pour la vente des matériels composant le fonds de commerce. Une fourchette de prix comprise entre 2 500 et 3500 € est proposée. Si besoin, la vente pourra être consentie à l'aide d'une convention qui fixera les échéances et une clause de réserve de propriété jusqu'au paiement intégral du prix convenu. D'autre part, il est convenu que la municipalité prenne en charge des travaux relatifs à la protection des bouteilles de gaz située « rue de la mairie » en dehors du bâtiment et un aménagement pour entreposer un container pour les ordures ménagères.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces propositions.

- **Vérification annuelle des installations électriques : choix d'une entreprise**

Michel Rampon nous explique qu'il y a une obligation de faire contrôler les installations électriques de nos bâtiments recevant du public, par une entreprise agréée. Depuis plus d'une dizaine d'années, il s'agissait de l'entreprise EGDB de St Laurent de Chamousset, qui effectuait ces contrôles et les travaux qui en découlent.

Il a été décidé de faire un nouvel appel à la concurrence et des devis ont été demandés à d'autres entreprises (Berthet Christian de Hte Rivoire, CG Fluides d'Affoux). L'entreprise EGDB ne nous a pas fait de devis.

Après examen des prestations et des prix proposés, c'est l'entreprise CG Fluides d'Affoux qui a été retenue pour l'année 2015 pour un montant de 438 €.

- **Appel à projets SIMOLY / REGION : déploiement d'installations photovoltaïques :**

Monsieur le Maire nous informe de la possibilité du montage d'un projet de mise à disposition de toitures de bâtiments communaux, afin que le SIMOLY, qui serait maître d'ouvrage, porte l'investissement de plusieurs installations photovoltaïques sur le territoire. Cette opération pourrait s'inscrire dans un appel à projet régional, pour aller dans le sens de l'objectif TEPOS (Territoire à Energie Positive) des Monts du Lyonnais, à savoir : le doublement des capacités de production, dès cette année.

Concernant notre commune, ce projet nous apparaît un peu précoce, par rapport à nos projets de travaux sur les bâtiments communaux existants.

Par conséquent, le Conseil décide de ne pas donner suite à cette demande, dans l'immédiat.

- **Projet Halle-Préau : Intervention de l'architecte :**

Monsieur Loison du Cabinet Dudo et Cie est venu nous présenter l'esquisse du projet, afin de collecter des observations et remarques qui permettront de bâtir l'Avant Projet Sommaire, nécessaire aux premiers chiffrages des coûts de construction.

Cette première présentation a permis de nombreux échanges et chacun des élus a pu se faire une première idée du projet et donner son point de vue, pour aboutir à un projet raisonné.

- **Questions diverses-Comptes rendus de réunions :**

↳ Béatrice Granjon nous informe de sa participation à la réunion du Comité de Défense de l'Hôpital de Feurs. Le service des urgences est menacé, la chirurgie ambulatoire va disparaître etc...Une manifestation est prévue le samedi 30 mai à 10h devant l'Hôpital. Monsieur le Maire invite tous les élus à se mobiliser.

↳ Michel Rampon nous fait part des travaux de la commission bâtiments, qui travaille sur les possibilités d'extinction de l'éclairage public sur certaines plages horaires, avant une prochaine rencontre à programmer avec le SYDER.

↳ Daniel Vermare fait le point sur l'avancée du dossier concernant le curage de la lagune programmée avant l'automne, et des études préalables réalisées par le bureau d'études TERRALYS, que nous avons missionnés pour ce travail.